

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 2 février 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller  
Claudette Trudel Bédard, conseillère  
André Beaudoin, conseiller  
Caroline Poisson, conseillère  
Jacques Tessier, conseiller  
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015  
02-027:

Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire et tous conseillers déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Rés. 2015  
02-028 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. A) MMQ/assurance de la municipalité.  
B) MMQ/offre de protections additionnelles
8. Offre de service pour la fourniture et la levée du conteneur au garage municipal.
9. Avis de motion pour la municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial ainsi que de la chaussée sur la rue Masson et un emprunt au montant de 1 348 602.24\$.
10. Caisse Populaire/modification des signataires.
11. Bail de location avec Cédart-Tech au 631 rue Notre-Dame.
12. Demande de dérogation mineure pour le 251 rue Charles-Audy.

13. A) Demande d'aide financière de l'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan  
B) Demande d'aide financière du Relais pour la vie de Hérouxville.  
C) Demande d'aide financière pour démarrage d'entreprise.
14. A) Hydro-Québec/ Programme d'éclairage Public.  
B) Hydro-Québec/Servitude pour hauban au club de ski de fond
15. Offre de service de Jacques Thibault pour le service d'incendie.
16. Nivelage des chemins d'été 2015
17. Soirée reconnaissance des bénévoles 2015
18. Réservation de la patinoire pour le hockey bottine féminin
19. Embauche d'un animateur pour la Maison des Jeunes
20. Remplacement de la toilette au Club de ski de fond
21. Modification de la résolution 2013-05-157 pour autoriser la signature du procès-verbal de bornage.
22. Demande d'aide financière à la MRC pour le rechargement du chemin du Tour du lac V'limeux.
23. Période de questions de l'assistance
24. Affaires nouvelles :
  - A) **Concours de Lypsing École Masson**
  - B) **Circulation des motoneiges sur le chemin du lac du Jésuite**
  - C) **Embauche d'animateurs pour le camp de jour de la semaine de relâche**
25. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-029 :

Adoption du procès-verbal des séances du mois de janvier 2015

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Correspondance reçue en janvier 2015

### **Ministère des Affaires Municipales, des Régions et Occupation du Territoire du Québec**

Le MAMROT nous informe du départ de M. Pierre Robert et nous présente Mme Carole Gaudet nouvelle directrice.

### **Ministère du Développement Durable, de l'environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec**

Le MDDELCCQ nous envoie le certificat d'autorisation pour les travaux de stabilisation pour l'île du Parc Saint-Jean Optimiste.

**Béton Crête Inc.**

Béton crête nous envoie sa nouvelle liste de prix pour l'année 2015. Dans cette liste on remarque une augmentation de 2\$ sur le prix du mètre cube ainsi que 1\$ sur la surcharge environnementale et loi 82.

### **Chambre de commerce de Mékinac**

La CCM invite les entreprises de Mékinac à l'Expo Mékinac commerciale et industrielle 2015. Cette Expo se tiendra du 10 au 12 avril 2015 au Sportium municipal de Saint-Tite.

### **Comité organisateur du Noël des enfants 2014**

Il nous remercie de notre commandite qui a permis à 115 enfants de profiter de cette merveilleuse après-midi.

### **Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec**

La CPTAQ nous informe de la décision pour le dossier de Camil Tessier. Elle autorise l'aliénation en faveur de M. Mercier et Mme Laplante pour l'utilisation autre que l'agriculture soit résidentielle, de la totalité d'un terrain de 9 627 mètre carré.

La CPTAQ nous envoie un avis de non-conformité pour le lot 4 757 800. Selon les informations, ce lot n'a pas été démontré qu'un droit acquis de nature résidentielle ait pris naissance à la date où les dispositions de la loi sont devenues applicables sur une partie du lot visé.

La CPTAQ nous informe qu'elle autorise l'aliénation en faveur de la Ferme Gravel et fils SENC, aux fins de remembrement avec terre de celle-ci, du lot 4 758 161.

La CPTAQ nous informe de l'existence de droits réels sur le lot 4 756 298.

### **Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec**

Le conservatoire nous invite à son événement-bénéfice au profit de la fondation du conservatoire le 18 avril prochain.

### **CSST**

La CSST nous informe du nouveau taux de versement périodique qui passe à 1.80 \$ pour l'année 2015.

### **Curriculum vitae**

Monsieur Antoine Lavallée de Saint-Ubalde nous offre ses services pour les travaux de voirie.

### **Gémel Inc.**

Monsieur Stéphane Isabel, ING Directeur infrastructure municipal pour la firme Gémel Inc. nous offre des services d'ingénierie principalement en structure, électricité, mécanique du bâtiment, gestion de projet et infrastructure urbaine.

### **Les Grands prix santé et sécurité du travail**

La CSST nous invite à s'inscrire au Grand Prix Santé Sécurité du Travail.

### **LVM**

La compagnie LVM nous offre leurs services dans le domaine du génie civil, des infrastructures urbaines et du bâtiment au Canada.

### **Maison des familles de Mékinac**

La MFM nous remercie de notre collaboration pour leur projet Boîte à cadeaux. Cela a permis à 120 enfants défavorisées de profiter d'un moment magique lors de la période des fêtes.

### **Médial services-conseils-sst**

La MSC nous informe de l'importance de valoriser l'assignation temporaire.

### **Mini-Scribe.**

Le Mini-Scribe nous informe de la date limite pour déposer au MAMROT les déclarations pécuniaires. Il nous parle aussi de l'adoption d'un règlement relatif à l'épandage et des régimes de retraite.

### **Mutuelle des municipalités du Québec**

La MMQ nous informe qu'un chèque de 6 754\$ sera émis à notre nom. Ce montant correspond à notre part de la ristourne de 4 000 000\$ versé aux membres sociétaires admissible pour l'exercice financier de 2014.

### **Régie de gestion des matières résiduelle de la Mauricie**

La RGMRM nous envoie un exemplaire du nouveau calendrier 2015 ainsi que du nouveau dépliant concernant les écocentres qu'ils exploitent.

### **Sureté du Québec**

La SQ nous demande de mettre en place des panneaux de signalisation pour motoneige dans le chemin Saint-Michel Nord.

### **Tétra Tech**

TT nous offre la présentation du service d'assistance à la définition des travaux Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018.

#### Rés. 2015

02-030:

#### Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de janvier 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Rés. 2015

02-031:

#### Approbation des comptes

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de janvier 2015 au montant de 441 235.77 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Questions de l'assistance :

Aucune question

#### Rés. 2015

02-032:

#### MMQ/Assurance pour l'année 2015

CONSIDÉRANT que l'offre de la Mutuelle des municipalités du Québec pour le renouvellement des assurances de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de la Mutuelle des municipalités du Québec pour le renouvellement de la police d'assurance de la municipalité pour la période du 15 février 2015 au 15 février 2016 au coût de 50 465.00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
01-033 :

PMA Assurance offre de certaines protections additionnelles

CONSIDÉRANT que PMA Assurance nous offre des protections additionnelles sur notre police d'assurance ainsi que les coûts reliés à cette offre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle refuse l'offre de PMA Assurance pour les protections additionnelles suivantes : tremblement de terre, inondation, Umbrella, Assurance des frais de justice, Avenant C-21, pompiers et premiers répondants, cadres et dirigeants, bénévoles et brigadiers.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-034:

Offre reçue pour la fourniture et la levée du conteneur au garage municipal

CONSIDÉRANT l'offre reçue pour la fourniture et la levée du conteneur au garage municipal de :

- Transport J.Y. Martel Inc. au prix de 207.50 \$ par levée plus les taxes

CONSIDÉRANT que ce contrat est de moins de 25 000 \$, la municipalité n'a pas l'obligation de demander des soumissions à deux soumissionnaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Transport J.Y. Martel Inc. pour la fourniture et la levée du conteneur au garage municipal au montant de 207.50 \$ par levée plus les taxes pour la période allant du 5 février au 31 décembre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion :

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour la municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial ainsi que de la chaussée sur la rue Masson et un emprunt au montant de 1 348 620.23 \$

Rés. 2015  
02-035:

Caisse populaire/modification des signataires

CONSIDÉRANT que Monsieur André Lacombe est encore signataire des chèques de la municipalité et il n'est plus membres du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande de retirer le nom de André Lacombe comme signataire pour le compte de la municipalité à la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thècle-Saint-Adelphe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-036:

Bail de location avec Cédart-Tech Inc. au 631, rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT que Cédart-Tech Inc. démarre une entreprise au 631, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que Cédart-Tech Inc. a besoin d'un local pour ses bureaux et d'emplacements pour entreposer du bois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter un à Cédart-Tech Inc. différents les emplacements et bâtiments au 631, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle à compter du 2 février 2015 et aux conditions :

- Prête le bureau du 631 rue Notre-Dame et l'électricité sera à la charge de Cédart-Tech Inc.; mais la municipalité se réserve le droit de diviser ce bureau pour ces besoins ou autres.
- Prête les emplacements A, B et C, tel qu'indiqué sur le plan selon les besoins de l'entreprise; mais la municipalité se réserve le droit de réviser le prêt de ces emplacements en tout temps.
- Prête la balance à la condition que la municipalité puisse y avoir accès gratuitement.
- Autorise le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer un bail pour et au nom de la municipalité avec Cédart-Tech Inc. pour une durée de 5 ans.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-037 :

Demande de dérogation mineure pour le 251 rue Charles-Audy

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Sylvain Moisan consistant à autoriser l'implantation d'un bâtiment principal à 7,3 mètres de la ligne avant lorsque le règlement de zonage no. 8-90 prescrit 7,6 mètres;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 251 rue Charles-Audy à Sainte-Thècle :

- Pour l'implantation d'un bâtiment principale à 7,3 mètres de la ligne avant pour une dérogation de 0,3 mètre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-038:

Demande d'aide financière de l'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

COONSIDÉRANT que l'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan nous demande de bénéficier gratuitement de la salle Aubin pour une activité le 11 février 2015;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle offre aux organisés une aide financière plutôt que la gratuité de la salle Aubin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100 \$ à l'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan pour l'organisation de leur Salon «Au cœur de l'inspiration» qui aura lieu le 11 février 2015 à la salle Aubin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-039:

Demande d'aide financière du Relais pour la vie de Hérouxville

CONSIDÉRANT que le groupe de 10 personnes représentant la municipalité de Sainte-Thècle à l'activité du Relais pour la vie de Hérouxville ont ramassé 850 \$;

CONSIDÉRANT que le groupe doit payer son inscription (10\$) et amasser un montant de 100 \$ chacun pour un total de 1000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 150 \$ à l'équipe (les Geais bleus de Sainte-Thècle) représentant notre municipalité au relais pour la vie de Hérouxville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-040:

Demande d'aide financière pour le démarrage d'un bureau de service en comptabilité

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Madame Nancy Cloutier pour l'ouverture d'un bureau de service en comptabilité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle versera, après trois (3) mois d'opération, une aide financière de 500.00 \$ à Madame Nancy Cloutier pour l'ouverture d'un bureau de service en comptabilité au 324 rue Masson à Sainte-Thècle; car elle répond à la politique de la municipalité d'occuper un local vacant depuis plus d'an.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-041:

Remplacement des lumières de rues par des luminaires au DEL

CONSIDÉRANT que la municipalité effectuerait des économies si elle remplaçait les lumières de rues par des luminaires au DEL;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec offre une aide financière pour remplacer les lumières de rues par des luminaires au DEL;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions par invitation à deux soumissionnaires pour le remplacement des lumières de rues par des luminaires au DEL.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-042:

Hydro-Québec et Télus/Servitude pour hauban au club de ski de fond

CONSIDÉRANT la demande qui nous est par Hydro-Québec et TELUS d'avoir

une servitude sur le terrain du club de ski de fond;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de servitude pour permette un droit de placer, ajouter et exploiter sur, au-dessus et en dessous de l'assiette de servitude ci-après décrite, pour **TELUS** des lignes de télécommunication et pour **HYDRO** des lignes de distribution d'énergie électrique, soit aériennes, soit souterraines ou les deux, comprenant notamment les poteaux, haubans, câbles, fils, ancrs, supports, conduits, piédestaux, puits d'accès et tous autres appareils ou accessoires qu'elles jugeront nécessaires ou utiles sur le terrain du club de ski de fond au 2501 chemin Saint-Michel Nord à Sainte-Thècle (lot 4 757 098).

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-043:

#### Offre de service de Jacques Thibault pour le service d'incendie

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Jacques Thibault pour les services suivants :

Vérification annuelle pour autopompe et camion-citerne avec pompe intégrée au prix 300.00 \$ chaque.

Autres tests par unité :

Pompes portatives : 50 \$

Citerne avec pompe PTO : 150 \$

Appareil d'élévation (parc d'échelle avec test de poids) : 850 \$

Camion-citerne ou véhicule de service (test routier) : 75 \$

Aucun frais supplémentaire de déplacement.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-044:

#### Nivelage des chemins d'été 2015

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des prix pour la location d'une niveleuse avec opérateur pour faire l'entretien des chemins en graviers de la municipalité et le directeur des travaux publics fera le partage des chemins à niveler entre les trois entrepreneurs.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-045:

#### Soirée reconnaissance des bénévoles 2015

CONSIDÉRANT que le Centre d'Action Bénévole de Mékinac organise un gala reconnaissance des bénévoles 2015;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire souligner le bénévolat d'une personne de sa localité;

CONSIDÉRANT que cette personne œuvre sur plusieurs organismes et s'implique dans la municipalité

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Maryse Thivierge comme bénévole pour



participer au nom de la municipalité au Gala reconnaissance des bénévoles 2015 qui aura lieu le vendredi 17 avril à la salle des aînés de Saint-Tite et organisé par le Centre d'action bénévole de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

02-046:

Réservation de la patinoire pour le hockey bottine féminin

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le club de hockey bottine féminin à utiliser la patinoire du Centre de Loisir Éric Bédard les jeudis soir de 18h à 19 h.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

02-047:

Embauche d'animateur pour la Maison des Jeunes

CONSIDÉRANT que le comité de la Maison des Jeunes nous demande de régulariser l'embauche des animateurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle entérine l'embauche de Nicolas Gervais et Kevin Ferron-Francoeur, tous deux étudiants, comme animateur de la Maison des Jeunes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

02-048:

Remplacement de la toilette du Club de ski de fond

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lafrance et Trudel Inc. pour le remplacement de la toilette du club de ski de Fond au montant de 488.00 \$ plus les taxes et la main d'œuvre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

02-049:

Modification de la résolution 2013-05-157 pour autoriser la signature du procès-verbal de bornage

CONSIDÉRANT qu'il faut amender la résolution 2013-05-157;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle amende la résolution 2013-05-15 en ajoutant la mention suivante :

Alain Vallée, maire et Louis Paillé, directeur général/secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le procès-verbal de bornage préparé par Yvan L'Heureux, arpenteur géomètre afin de régulariser l'assiette du chemin de la rue Lacordaire (Dossier Gervais Arsenault).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

02-050:

Demande d'aide financière à la MRC pour le rechargement du chemin du Tour du lac V'limeux

CONSIDÉRANT que la municipalité a construit la forme du chemin du Tour-du-lac-V'limeux reliant le lac Bouton au lac V'limeux;

CONSIDÉRANT que ce chemin desservira autant les propriétaires du lac V'limeux que les nouveaux terrains vendus sur ce lac par le ministère et sous la gestion de la MRC de Mékinac;

CONSDIRANT qu'il faudrait ajouter du gravier sur ce chemin pour faciliter l'accès aux propriétaires des nouveaux terrains afin qu'ils puissent y amener les matériaux nécessaires pour la construction de leur chalet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la MRC de Mékinac une aide financière de 20 000 \$ dans l'enveloppe des baux de villégiature afin d'ajouter du gravier sur le chemin reliant le lac Bouton et le lac V'limeux.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Questions de l'assistance :

Marcel Tellier pose une question concernant la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle.

Gaston Groleau parle de l'installation des antennes cellulaires sur l'église.

Réjean Bédard demande de réparer le ponceau sur le chemin Saint-Joseph.

Claudette Trudel-Bédard explique son projet de réorganisation des photos des maires dans la salle municipale.

#### Affaires nouvelles :

- a) Concours de Lypsing de l'école Masson
- b) Modification au règlement pour la circulation de motoneige
- c) Camp de jour durant la semaine de relâche.

#### Rés. 2015 02-051:

#### École Masson demande la gratuité de la salle Aubin pour le concours de Lypsing

CONSIDÉRANT que le comité organisateur du concours de Lypsing des jeunes de l'école Masson se tiendra à la salle Aubin;

CONSIDÉRANT qu'il aimerait disposer de la salle Aubin gratuitement pour cette activité;

EN CONSÉQUECNE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde gratuitement la salle Aubin au comité organisateur du concours de Lypsing de l'école Masson pour cette activité qui se tiendra le 1 mai 2015.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Avis de motion :

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement afin de modifier le règlement de circulation afin de permettre la circulation des motoneiges sur une partie du chemin du lac du Jésuite.

#### Rés. 2015 02-052:

#### Camp de jour lors de la semaine de la relâche scolaire

CONSIDÉRANT que la municipalité organise un camp de jour durant la semaine de relâche scolaire;

CONSIDÉRANT que la municipalité bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec pour organiser ce camp de jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Mandate Julie Veillette pour organiser le camp de jour municipal pour la semaine de relâche;
- Embauche les 2 candidates de Ste-Thècle ayant postulé comme animatrice du camp de jour soit Justine Malenfant et Mylène Hudon pour la semaine de relâche et elles seront rémunérées au taux du salaire minimum.
- Le tarif pour les enfants qui s'inscriront à ce camp de jour sera de 20 \$ par enfant pour la semaine.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
02-053 :

Levée de la séance

À 20h27, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier